

COMPTRE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 13 octobre 2020

Le Conseil Municipal de VOLLORE VILLE, dûment convoqué le 08 octobre 2020, s'est réuni en mairie le mardi 13 octobre à 18 h 30, sous la Présidence de Pierre ROZE, Maire

Présents : Pierre ROZE, CHASSAIGNE Virginie, AUBERT LA FAYETTE François-Xavier, Elodie JOLY, Fabrice JOLY, Françoise GOUSSEF, Justine TOSONI, Sarah HOSMALIN, Philippe PICHON

Absents : Nadine GOUILLOUX, Dominique MAYET, Virginie ARNOLD, Pierre DAMBRICOURT, Olivier LEVIGNE, Wilfrid MOIGNOUX

Procurations : Dominique MAYET à Virginie CHASSAIGNE, Olivier LEVIGNE à Pierre ROZE

Secrétaire de séance : Justine TOSONI

Le compte rendu de la réunion précédente du 1^{er} septembre est approuvé à l'unanimité.

FINANCES

Décision Modificative Commune n° 1

Dépenses Fonctionnement			Recettes Fonctionnement		
Chap	Désignation	DM n°1	Chap	Désignation	DM n°1
023	Virement à la section d'investissement	+ 10 000,00 €			
615231	Entretien voirie	- 10 000,00 €			
Total DM n°1		0	Total DM n°1		0
Total section fonctionnement (inchangé)		853 821,64€	Total section fonctionnement (inchangé)		853 821,64€

Dépenses Investissement			Recettes Investissement		
Chap	Désignation	DM n°1	Chap	Désignation	DM n°1
2138 / opération 268	Aménagement Maison Archimbaud	+ 40 000,00 €	021	Virement de la section de fonctionnement	+ 10 000,00 €
2138	Acquisition biens immobiliers	+ 6 500,00 €	024	Produits de cession	+ 7 500,00 €
2111/ opération 254	Acquisition terrains	- 10 000,00 €			
2313/ opération 259	Réhabilitation maison Maréchal	- 20 000,00 €			
202/ opération 264	PLU	- 11 000,00 €			
2315	Enfouissement réseau FT	+ 8 300,00 €			
2315 / opération 260	Travaux Electriques – Enfouissement et bornes	- 8 300,00 €			
2151 / Opération 266	Voirie 2020	+ 12 000,00 €			
Total DM n°1		+ 17 500,00 €	Total DM n°1		+ 17 500,00 €
Total section investissement		513 528,16 €	Total section investissement		513 528,16 €

Décision Modificative Commune n° 2

Dépenses Fonctionnement			Recettes Fonctionnement		
Chap	Désignation	DM n°2	Chap	Désignation	DM n°2
62876	Remboursements de frais service commun	+83 000,00 €	70845	Mise à disposition de personnel facturée agence postale	+ 16 000,00 €
739211	Attributions de compensation	- 67 000,00 €	7788	Produits exceptionnels (remboursement sinistres)	+ 2 000,00 €
7391172	Dégrèvement de THLV	+ 2000,00 €			
Total DM n°2		+ 18 000,00 €	Total DM n°2		+ 18 000,00 €
Total section fonctionnement		871 821,64 €	Total section fonctionnement		871 821,64 €

Dépenses Investissement			Recettes Investissement		
Chap	Désignation	DM n°2	Chap	Désignation	DM n°2
Total DM n°2		/	Total DM n°2		/
Total section investissement (inchangé)		513 528,16 €	Total section investissement (inchangé)		513 528,16 €

Décision Modificative EAU n° 1

Dépenses Fonctionnement			Recettes Fonctionnement		
Chap	Désignation	DM n°1	Chap	Désignation	DM n°1
Total DM n°1		/	Total DM n°1		/
Total section fonctionnement (inchangé)		132 126,56 €	Total section fonctionnement (inchangé)		132 126,56 €

Dépenses Investissement			Recettes Investissement		
Chap	Désignation	DM n°1	Chap	Désignation	DM n°1
2315/ opérat°138	Travaux Interconnexion Vollore-Courpière	+ 130 000,00 €	1641	Emprunt	+ 50 000,00 €
			1313/ opérat°138	Subvention CD63 – Interconnexion Vollore-Courpière	+ 80 000,00 €
Total DM n°1		+ 130 000,00 €	Total DM n°1		+ 130 000,00 €
Total section investissement		807 655,38 €	Total section investissement		807 655,38 €

M. le Maire est autorisé à prendre les délibérations correspondantes.

DENEIGEMENT SAISON 2020-2021

M. le Maire rappelle le tarif horaire 2019 fixé à 63.00 € H.T.

Le Conseil décide de maintenir le tarif de 63.00 € H.T. pour l'hiver 2020.

M. le Maire est chargé de confirmer les tarifs aux 2 intervenants (Pascal CHASSAIGNE et Vincent GOUTTEFANGEAS)

TRAVAUX SIEG – ENFOUISSEMENT RESEAU TELECOM RONGERON

M. le Maire précise que pour la part communale des travaux d'enfouissement Télécom s'élève à 6 900.00 € H.T. (8 280.00 € TTC)

Les travaux sont confiés au SIEG.

M. Le Maire est autorisé à signer la convention à intervenir.

CENTRE DE GESTION

Avenant n° 1 : convention d'expérimentation de la médiation préalable obligatoire pour la prolongation jusqu'au 31/12/2021 (modification de la durée)

Approbation de l'avenant et M. le Maire est autorisé à signer le document.

Adhésion à la Mission facultative d'accompagnement à la gestion des situations d'inaptitude physique des agents

Décision d'adhésion à compter du 01/01/2021 pour la période 2021-2023 selon le barème en fonction du nombre d'agents

M. le Maire est autorisé à signer les documents et à inscrire la dépense au budget.

CAMPING GRUN DE CHIGNORE

Rappel par M. le Maire de la réalisation des travaux par le Camping (piscine, pataugeoire, ...) avec une prise en charge de 20 % par la commune (TVA) .

M. le Maire précise que le montant global des travaux = 82 998.216 € TTC (H.T. = 69 165.18 €)

Part de prise en charge par la commune = 13 833.036 € H.T.

Part restante à charge au Camping (80%) = 55 332.144 € H.T.

La Commune règle les factures des travaux et le remboursement par M. J. MARCHAND se fera mensuellement pour un montant de 307.40 € Hors Taxes pour une durée de 15 ans.

M. le Maire est autorisé à passer une convention avec le gérant M. MARCHAND Jimmy - SAS NIENAE et à signer le document à intervenir avec un premier remboursement à compter du mois d'octobre.

La séance est levée à 20 h 30